

UNE CLINIQUE DU DROIT DÈS LE MASTER 2

Les objectifs d'EUCLID

Déjà largement éprouvée dans d'autres disciplines et dans d'autres pays, la formule « **learning by doing** » est à votre portée dans le module « clinique » intégré aux formations de Master 2. L'idée est de consacrer une partie de l'offre pédagogique à **un travail juridique concret et réel** dans le cadre d'une consultation juridique commandée par une association, une ONG, une institution ou tout autre type de partenaire. Ce travail sera réalisé en groupes (généralement des binômes) et encadré par des universitaires et parfois des praticien.ne.s. L'objectif est de démontrer l'importance de la formation théorique dans les pratiques concrètes du droit et de fournir l'occasion d'une expérience « professionnalisante ».

EUCLID cherche à concilier **innovation dans les pratiques et valorisation d'une tradition universitaire**. Le projet tisse des liens entre réflexion théorique sur le droit et usages pratiques du droit comme outil d'amélioration des pratiques sociales.

EUCLID étudiera les questions transmises par des associations, organisations non gouvernementales, personnes morales agissant dans un but non lucratif, avocats exerçant dans le cadre de l'aide judiciaire ou du « pro bono » ou encore entreprises engagées dans un programme répondant à ses thématiques annuelles. La décision de travailler pour tel ou tel partenaire est prise, après examen des demandes, par le conseil scientifique d'**EUCLID**. Les travaux réalisés dans le cadre d'**EUCLID** sont publiés après validation sur son site internet, si les obligations de confidentialité auxquelles sont tenus les participants le permettent.

Programme 2018-2019

EUCLID privilégie les questions liées à l'exercice des **droits humains**.

La participation à **EUCLID** est proposée aux étudiants et étudiantes des **Masters 2** partenaires. En raison du nombre limité de places (20), **une sélection** est opérée. La **réunion d'information** a lieu **mardi 2 octobre 2018 de 16h30** salle 352 (Bât. Veil) .

La candidature comporte **un CV et une lettre de motivation**, à remettre **au plus tard vendredi 5 octobre 2018 à minuit** à stephanie.hennette-vauchez@parisnanterre.fr et cgirard@parisnanterre.fr et copie à otenachi@parisnanterre.fr (secrétariat).

EUCLID est validé dans le cadre du Master 2 suivant les modalités définies par chaque formation. La direction du Master 2 fournira tous renseignements. La participation à **EUCLID** est sanctionnée par un **certificat** délivré après les délibérations de Masters 2.

EUCLID comporte 2 modules, **théorique et pratique**, répartis entre les deux semestres.

Le Séminaire théorique (15h) : **EUCLID** veut ici attirer l'attention sur l'importance des effets sociaux des formes, concepts et procédures juridiques. Ces 15 heures de séminaire théorique au **premier semestre** auront pour objectif de faire un pas de côté par rapport à l'enseignement traditionnellement dispensé à la faculté de droit et proposeront aux étudiants les éléments d'une **analyse critique du droit**.
Ce séminaire se conclura par un **examen oral**.

Le Module pratique (30h): **EUCLID** se propose dans ce cadre d'assister ses partenaires soit dans la préparation, la mise en état et le suivi d'un dossier contentieux (mémoire d'*amicus curiae*, préparation d'une tierce intervention devant une juridiction nationale ou internationale...), soit en leur fournissant une consultation juridique sur une question de fond ou de procédure précise.

La Cérémonie de remise des travaux cliniques se déroulera en juin en présence d'un grand témoin. Chaque groupe de travail présentera ses travaux devant les partenaires de la clinique et le public convié à l'événement.

A l'issue de ce module pratique, **une note sera attribuée aux fins d'évaluation** de la qualité du travail individuel.

Master 2 partenaires

**Contentieux international et européen, Droit de l'entreprise,
Droit pénal et procédure pénale, Droit privé fondamental,
Droits de l'homme, Droit social et relations professionnelles,
Juriste européen, Théorie et analyse du droit**

Associations ou institutions partenaires

**ATD Quart Monde, Amnesty International, FIDH,
GISTI, Greenpeace, Haut Conseil à l'égalité Femmes/Hommes, La Cimade,
Observatoire international des prisons, CCEM
Reporters Sans Frontières, Romeurope, Sherpa et des syndicats.**

Coordination

Charlotte Girard et Stéphanie Hennette-Vachez

Secrétaire pédagogique

Mme Oumaima TENACHI
Bat. Veil (F) bureau 139bis ouverture lundi-vendredi 8h30-12h/13h15-16h30
otenachi@parisnanterre.fr
01 40 97 77 28
<http://euclid.parisnanterre.fr/>

euclid.parisnanterre.fr